



# POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion

SITE DE DEPOT

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 28/09/2018



Édito

## Fier d'être Français !

En 2018, les Français seraient fiers d'avoir une équipe de football à nouveau championne du monde !

Ce qui devrait également nous rendre fiers, c'est d'avoir un État social, de vivre dans un pays qui a su développer un État protecteur pour les citoyens, qui a su construire des solidarités dans une période où les antagonismes politiques auraient pu gâcher les fruits de la Victoire (avec un grand V celle-là).

En effet, c'est après la seconde guerre mondiale que les idées portées par des syndicalistes et des hommes politiques d'horizons divers dans le programme du conseil national de la résistance ont pu avoir une existence concrète : la Sécurité sociale, les retraites, le statut de la Fonction Publique, la nationalisation de la Banque de France, la nationalisation de l'électricité et du gaz (EDF-GDF), ...

Ces conquêtes sont aujourd'hui attaquées de toutes parts par les forces libérales qui œuvrent chaque jour à casser ces solidarités pour servir les intérêts particuliers des détenteurs du capital. Que reste-t-il d'EDF ? de GDF ? des Postes et Télécommunications (les « P et T ») ? de la SNCF ? ... Que restera-t-il de la Sécurité sociale, des retraites, du statut de la Fonction Publique si nous ne montrons pas que nous sommes fiers de ces conquêtes sociales ? Que restera-t-il aux usagers quand l'Éducation Nationale, l'Hôpital, la Justice... seront soumis directement à la loi du marché ?

Tout un peuple pourrait se soumettre à l'avènement de cette dictature capitaliste ?

Nous ne pouvons nous y résoudre parce que nous sommes tous fiers d'être Français pour les raisons invoquées plus haut.

Si nous sommes fiers d'être Français, cette année scolaire nous conduira obligatoirement à nous mobiliser pour défendre nos valeurs.

Stéphane Picout

**Édito**  
(page 1)

**Orientations budgétaires**  
(pages 2 et 3)

**CTSD de rentrée**  
(page 4)

**Réunion retraités**  
(page 4)

**Ne ratons pas le 9 octobre !**

**Rassemblement 10h30 devant la permanence du député de la Creuse.**

## Salaire au mérite

Le gouvernement veut amplifier les disparités de carrière dans la fonction publique et développer l'individualisation, en y intégrant une part indemnitaire modulable en fonction des résultats. Il propose à la fois de mettre en place ou d'amplifier la part variable de primes et de réduire la part indiciaire du salaire, ce qui remet en cause le principe de la fonction publique de carrière.

Or, dans la plupart des services publics, les agents travaillent sur de « l'humain »; Des indicateurs susceptibles d'être retenus risquant fort probablement d'être inadaptés (car mesurant autre chose que le réel) aboutiraient à ouvrir la voie à des dégradations de la qualité du service public, de part leurs impacts sur les conditions de travail, les relations au travail et le rapport au travail des personnels. Ce système risque de mettre en concurrence les fonctionnaires entre eux et de nuire au travail en équipe. Or, le budget étant contraint, il n'y aura que peu d'élus! Reconnaîtra-t-on le mérite d'un médecin au nombre de patients vus? Celui d'un agent au nombre de dossiers reçus? Celui d'un enseignant aux résultats de ses élèves et leur progression à partir d'évaluations nationales? L'objectivation du travail réalisé ne peut rentrer dans une logique d'indicateurs.

## Orientations budgétaires : en marche vers moins de solidarité

Le gouvernement prépare le budget 2019 en réaffirmant avec force ses orientations libérales, notamment avec une baisse des dépenses publiques.

« *Nous voulons que les Français puissent revenir vers le travail* » a expliqué le Premier ministre. Mais de toute évidence, il considère que l'Etat n'a pas à montrer l'exemple en créant les emplois nécessaires dans la Fonction Publique puisqu'il confirme les suppressions de 4500 postes en 2019.

La Fonction Publique reste la première variable d'ajustement du budget de l'État. Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé un projet de loi dédié à la Fonction Publique pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019 qui devrait comprendre une batterie de mesures issues des « chantiers » gouvernementaux.

Le gouvernement souhaite ainsi atomiser les instances de dialogue social (voir encadré *Menaces sur le paritarisme*). Olivier Dussopt a déclaré que cette refonte des instances représentatives des personnels « se traduirait par la création d'une instance issue des instances existantes : comités techniques et CHSCT et l'allègement des CAP afin d'accélérer les procédures d'affectation des agents et de permettre une gestion plus fluide et proche du terrain ». La « fluidité » et la « proximité » sont invoquées pour justifier le contournement des représentants des personnels, laissant la place à l'arbitraire des décisions de l'administration...

Le gouvernement envisage également d'étendre le recours au contrat dans la Fonction Publique (voir encadré *Un contrat de mission ?*). Les arguments du ministre illustrent la politique libérale souhaitée par le gouvernement : « l'ambition est d'adapter les recrutements aux besoins, d'assouplir les contraintes qui pèsent sur les employeurs publics dans leurs choix de recrutement ». Il oublie bien entendu de préciser que plus de « souplesse » pour les employeurs, c'est plus de précarité pour les agents et moins de garanties pour le Service Public... Il s'agit avant tout d'une attaque programmée contre l'idée même du statut de la Fonction Publique !

L'ART DU BONNETEAU  
PAR DARMANIN



## Un « contrat de mission »?

La direction générale de l'administration et de la Fonction publique a réaffirmé la volonté du gouvernement d'étendre le recours au contrat dans la Fonction Publique et de modifier les lois et règlements qui limitent aujourd'hui le recrutement de contractuels. A terme, davantage d'emplois publics, y compris ceux qui correspondent à un besoin permanent du service public, pourraient être pourvus par un contractuel.

Il souhaite créer un nouveau type de contrat : le « contrat de mission » qui prend fin au terme de la « mission », sur le modèle du contrat de chantier créé dans la secteur privé par les ordonnances réformant le code du travail, sans aucune précision sur les garanties qui y seraient associées. Ce contrat ne répondrait à aucun besoin nouveau de service public, mais engendrerait une réduction des droits de l'agent.

En matière de politique salariale (voir encadré *Salaires au mérite*), le gouvernement a confirmé le gel du point d'indice pour 2019 tout en maintenant une des premières mesures phare « anti-fonctionnaires » du quinquennat, la journée de carence. La baisse du pouvoir d'achat et du salaire net sera accentuée en 2019 par la hausse de la CSG dont la compensation sera insuffisante mais également par une nouvelle hausse de la cotisation dédiée aux retraites. Ce n'est pas non plus le PPCR qui permettra une revalorisation des rémunérations. En effet, quoique certaines organisations aient pu dire, la signature du PPCR a bien permis un gain indiciaire pour tous. Preuve en est que le gouvernement a pris comme première mesure le recul d'un an des gains indiciaires... ce que toutes les organisations syndicales ont dénoncé.

Le gouvernement communique actuellement sur la baisse des cotisations sociales sur les heures supplémentaires qui permettraient un gain de quelques euros sur la feuille de paye... pour ceux qui font des heures sup'. Ne nous leurrions pas, il s'agit d'une nouvelle attaque contre la Sécurité Sociale qui reste également dans le viseur de cette majorité qui nous conduit à marche forcée vers moins de solidarités.

Comme les actifs, les retraités subissent de plein fouet des mesures austéritaires.

En 2019, la solidarité risquerait également d'être mise à mal si le gouvernement attaquait une nouvelle réforme qui pourrait sonner le glas de la retraite par répartition si la capitalisation était mise en œuvre...

Le gouvernement est en ordre de marche... La FSU qui porte d'autres valeurs le sera tout autant à chaque fois que le gouvernement tentera de faire régresser le progrès social. Nous devons nous engager pour conserver une représentation des personnels qui œuvre pour une amélioration des conditions de travail, qui garantisse l'égalité de traitement, qui protège les personnels de l'arbitraire de la hiérarchie ou des erreurs de l'administration. La FSU continuera de défendre un statut protecteur pour tous les agents de la Fonction Publique. La FSU revendiquera une politique salariale qui valorise le point d'indice afin de rendre les métiers de la Fonction Publique plus attractifs.

Il nous appartient de faire valoir un autre point de vue, celui de la justice sociale et de la solidarité. Le budget 2019 sera discuté à l'automne : actifs, retraités, nous devons être dans la rue le 9 octobre pour contester la politique de régression sociale mise en œuvre actuellement et revendiquer un autre avenir pour la Fonction Publique et les Services Publics.

Stéphane Picout

### Menaces sur le paritarisme

Le gouvernement a présenté aux organisations syndicales un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction Publique. Il envisage une possible disparition des CHSCT en les fusionnant avec les Comités Techniques et de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les Commissions Administratives Paritaires en prévoyant de ne plus les consulter sur les projets, de mouvement des personnels, l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, certaines sanctions disciplinaires... Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentants des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration. Une pétition est en ligne sur [fsu.fr](http://fsu.fr)

**MARDI 9 OCTOBRE 2018**

**GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE**

**Pour la reconquête des services publics.**

**Pour des hausses des salaires, des pensions et des prestations sociales**

**Pour le maintien intégral des droits à la sécurité sociale et à l'assurance chômage**

**Pour le maintien de notre système de retraite**

**Rassemblement devant la permanence du député de la Creuse à 10h30**

**(51, avenue Gambetta)**

## Un CTSD de rentrée sans pilote, qui fonctionne avec les moyens du bord

C'est un CTSD surréaliste que les représentants du personnel ont vécu mardi 4 septembre 2018.

Les chiffres suite aux comptages dans les écoles pour les ajustements de rentrée sont bien les seules réponses que la FSU23 aura pu obtenir.

L'IA a été incapable de nous donner d'autres chiffres fiables :

- Lorsque la FSU l'interroge sur le nombre de personnels dans le département, l'IA répond "nous sommes peut-être en légère sous-consommation (entendre "il y aurait un peu moins de personnels que de postes")... La FSU qui a compté 25 postes vacants s'inquiète fortement de l'adjectif "légère" utilisé...

- Afin de lui permettre d'affiner sa réponse, la FSU demande à l'IA de donner l'état de la brigade de remplacement. L'IA a mémorisé le nombre de remplaçant sur le département (62) mais est incapable de dire combien sont encore disponibles pour assurer les remplacements ponctuels... "La DIPER travaille ce matin sur la question, vous aurez des réponses cet après-midi en CAP"... Il n'y a pas eu plus de réponses en CAP...

Dans ces conditions la FSU n'a pu que s'abstenir lors du vote sur les ajustements de rentrée qui propose 1 création provisoire à Crocq et 1/2 moyen à Ars (pour quels effets sur la brigade ?).

La FSU avait déposé des questions diverses : calendrier des instances, bilan des stages RAN, bilan des RA-SED, fonctionnement des enseignants en "pôle ressource"... A chaque fois, l'IA a répondu que ces réponses étaient en cours d'élaboration...

A force de questionner, l'IA finira par avouer que la classe relais de Marouzeau ne pourra fonctionner jusqu'à la Toussaint, voire jusqu'à Noël... faute d'enseignant. En effet, l'enseignante pressentie pour aller à la classe relais assume actuellement les fonctions d'IEN... pour une durée encore indéterminée !

Concernant l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la FSU a fait remarquer que les AESH n'ont toujours pas signé de contrat et qu'ils se sont rendus au travail dès la prérentrée sans avoir eu confirmation par l'administration de leur lieu d'exercice. L'IA reconnaît que tout n'est pas finalisé... mais "c'est en cours"...

L'IA avoue également en fin de séance que le poste de conseiller pédagogique informatique n'est pas pourvu et qu'il a glissé vers le rectorat (avec le personnel assis sur ce poste) sur une mission qui n'est pas encore clairement définie. Alors que la situation du département ("en légère sous consommation") peut-être considérée comme dramatique, alors que des élèves en situation de handicap n'ont pas d'enseignant (classe relais, IME de Felletin, ...), l'IA annonce tranquillement que pendant l'été, le département a perdu un nouveau poste et un personnel !

Avant de siéger la FSU était inquiète sur la situation du département et espérait que ce CTSD apporterait des réponses à ces inquiétudes. En sortant, les représentants de la FSU sont abasourdis et constatent que le département est géré par des cadres de l'administration qui sont incapables de fournir des données chiffrées claires sur les moyens dont dispose le département et que ces cadres n'ont plus aucune ambition pour les élèves et notamment ceux qui ont le plus de besoins !

La gestion plus qu'approximative du département, accentuée par le turn-over du personnel administratif semble révélateur du glissement qui risque de s'opérer vers une gestion académique.

### Le coin des retraités

Les retraités de la FSU se réuniront le vendredi 5 octobre, salle 2 bis à la Maison des Associations de Braconné de Guéret à partir de 14h30.

La réunion se poursuivra par un goûter à 16h30 avec l'accueil des nouveaux retraités.

Espérant vous retrouver nombreux lors de cette première commission de l'année, amitiés syndicalistes.

Pour la commission, S.LEMAIGRE